



**DIRECTION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE**

Service Patrimoine

Frédérique LAGARDE/Quentin BORDEL

Tél. 04 77 42 34 42

Réf. QB/SR/2024

**Lettre de consultation**

LA TALAUDIÈRE – « Evrard »

Objet : Consultation Mission d'Assistance Technique  
Pour la réfection de l'étanchéité des toitures terrasses

Saint-Etienne, le 11/04/2024

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que Deux Fleuves Loire Habitat lance une consultation selon la procédure adaptée n° 202403270848 pour le choix d'une équipe d'études et d'assistance technique concernant la réfection de l'étanchéité des toitures terrasses « Rue Evrard/rue de la Chazotte » à La Talaudière.

A cet effet, une mission d'études et d'assistance technique sera attribuée à un candidat se présentant individuellement ou groupé conjointement avec solidarité du mandataire.

Si le candidat répond en groupement, l'acheteur impose, à l'issue de l'attribution du marché, la forme juridique du groupement conjoint avec solidarité du mandataire dans la mesure où cela est nécessaire à la bonne exécution du marché car il apparait que seul cette forme de groupement pourra garantir un bon déroulement des prestations.

Deux Fleuves Loire Habitat accepte qu'un même partenaire soit présent dans plusieurs équipes candidates.

Pour la réalisation de l'opération, il est nécessaire que les compétences suivantes soient réunies :

- Economiste,
- Toutes compétences nécessaires à l'exécution du projet.

La mission comprend :

- Une tranche ferme correspondant à la phase 1 : diagnostic préalable et études de scénarios avec propositions financières



- Une tranche optionnelle pour les phases 2 et 3 : Etablissement des déclarations administratives, rédaction du dossier de consultation, consultation des entreprises, assistance à la passation des marchés de travaux, exécution des travaux et assistance aux opérations de réception

Si vous souhaitez répondre à notre dossier, il est possible de le télécharger par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.loirehabitat.fr/EspaceFournisseurs/Pages/Nos-achats.aspx>.

Le dossier de consultation comporte les éléments suivants :

- Lettre de consultation ;
- Lettre de candidature (modèle CERFA-DC1 à jour au 01/04/2019) ;
- Déclaration du candidat (modèle CERFA-DC2 à jour au 21/11/2023) ;
- Marché d'études et d'assistance technique ;
- Annexe 1 : programme de travaux ;
- Annexe 2 : Charte chantier qualité
- Annexe 3 : fiche d'appréciation des critères ;
- Annexe 4 : description de la mission ;
- Plans
- Diagnostics amiante

Les variantes ne sont pas autorisées.

Il pourra être modifié au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, les candidats devront alors répondre sur la base modifiée. Deux Fleuves Loire Habitat se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation.

Si vous êtes intéressé, il convient de le compléter et de nous le retourner avant le :

**Mercredi 15 Mai 2024 à 23h30**

Adresse de réception des documents en précisant le n° 202403270848

:

<https://www.loirehabitat.fr/EspaceFournisseurs/Pages/Nos-achats.aspx>.

Votre offre devra contenir les éléments suivants :

- Lettre de candidature (modèle CERFA-DC1 à jour au 01/04/2019) (pour le mandataire uniquement le cas échéant)
- Déclaration du candidat (modèle CERFA-DC2 à jour au 21/11/2023) pour chaque cotraitant;
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (pour chaque cotraitant) ;
- Références de moins de 5 ans sur des opérations similaires (pour chaque cotraitant) ;



- Certificat de qualification ou équivalent (pour chaque cotraitant) ;
- Attestations d'assurance civile et décennale en cours de validité (pour chaque cotraitant).
- Marché d'étude et d'assistance technique (par le mandataire) ;
- Annexe 3 : fiche d'appréciation des critères complétée (par le mandataire) ;
- Annexe 2 : charte chantier qualité (par le mandataire)

Les attestations fiscales et sociales seront demandées au candidat retenu (pour chaque cotraitant, le cas échéant) avant la signature du marché.

Si la fiche d'appréciation des critères, jointe au dossier de consultation, n'est pas renvoyée à Deux Fleuves Loire Habitat, la candidature sera rejetée. Si elle n'est remplie que partiellement, cela entraînera une pénalisation de l'évaluation.

Critères de jugement des offres et pondération :

Marché de prestations intellectuelles
Critère N°1 : organisation et délai : 60 % - coefficient C1 = 1.
Critère N°2 : prix : 40 % - coefficient C2 = 1
Formule de calcul : $(n1\% \times c1) + n2\% \times C2$

Les sous-critères sont détaillés dans la fiche d'appréciation des critères (Annexe 3).

Délai de validité des offres : 120 jours.

Le règlement des honoraires se fera par virement bancaire. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont assurées par Deux Fleuves Loire Habitat grâce à des ressources propres et/ou extérieures publiques ou privées.

Deux Fleuves Loire Habitat se réserve le droit de négocier avec les trois candidats les mieux classés. Les négociations pourront être effectuées par mail, courrier ou par le biais de réunion. Si la négociation est réalisée par le biais d'une réunion, la présence du candidat est obligatoire. A défaut, seule l'offre de base sera prise en considération pour le jugement des offres. Les négociations porteront notamment sur l'organisation, le délai d'exécution et le prix.

Le présent marché sera soumis aux dispositions du CCAG prestations intellectuelles (arrêté du 30 mars 2021).



Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Responsable du service du Patrimoine

Frédérique LAGARDE